

Communiqué de Presse

Unité de Communication du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux

Réf: 343f08

Tel: : +33 3 90 21 49 36

Fax : +33 3 88 41 27 51

congress.com@coe.int

www.coe.int/congress



47 membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
"l'ex-République
yougoslave de
Macédoine"
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

Serbie: élections locales et provinciales globalement conformes aux normes internationales, mais il faut des dirigeants locaux identifiables

Belgrade, 12.05.2008 – Les élections pour les assemblées dans la province autonome de Voïvodine et les élections locales en Serbie, qui se sont tenues le 11 mai, ont été conformes aux normes internationales, selon les observateurs de la délégation du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe. « D'une manière générale, le scrutin s'est déroulé dans un climat serein et a été marqué par l'absence d'irrégularités significatives, mais les citoyens ont besoin de savoir pour quel candidat ils votent effectivement » a déclaré Paolo Rondelli (Soc, Saint-Marin), Chef de l'équipe d'observation du Congrès.

La loi sur les élections locales actuellement en vigueur laisse toute latitude aux partis ou groupes politiques d'attribuer les mandats locaux qu'ils ont obtenus à n'importe lequel des candidats figurant sur la liste électorale et leur confère le pouvoir de décider de la démission d'un conseiller. Les électeurs ne peuvent pour l'instant savoir pour qui ils votent et il n'est pas certain que celui qui occupe la tête de la liste électorale soit le candidat du groupe au poste de maire.

La délégation, qui était composée de membres du Comité des Régions de l'Union européenne, a pu s'assurer que les partis politiques – y compris les groupes minoritaires - bénéficiaient d'un accès équitable aux médias. Elle a néanmoins regretté que la campagne électorale ait donné lieu à quelques incidents sous la forme de menaces et de propos diffamatoires, ce qui constitue un pas en arrière en matière de campagnes politiques en Serbie. La focalisation de la campagne électorale sur l'Union européenne et le Kosovo a empêché les partis politiques d'accorder aux problèmes de l'administration locale toute l'attention voulue.

Le jour du scrutin, des isolements inadaptés et un trop grand nombre de petits bureaux de vote mal conçus ont nuit au secret du vote, de sorte qu'il s'est avéré difficile de bien gérer les opérations de vote, surtout aux heures d'affluence.

Les observateurs du Congrès sont parvenus à la conclusion que la loi sur les élections locales devrait être améliorée et alignée sur la Charte européenne de l'autonomie locale. La délégation a par ailleurs indiqué une nouvelle fois que les élections législatives ne devraient pas se tenir en même temps que les élections locales et provinciales.

La délégation du Congrès, qui comprenait trois membres du Comité des Régions de l'Union européenne, a déployé le jour du scrutin 28 observateurs dans douze localités serbes (Belgrade, Kragujevac, Leskovac, Ložnica, Nis, Novi Sad, Novi Pazar, Presevo, Senta, Sombor, Sremska Mitrovica, Vršac).

./.

Composition de la délégation:

- **M. Paolo Rondelli**, Congrès (Saint-Marin, SOC) – **Chef de la délégation**
- **Mme Susan Bolam**, Congrès (Royaume-Uni, PPE/DC) - **Rapporteur**

- **M. Joseph Borg**, Congrès (Malte, PPE/DC)
- **M. William Carey**, Congrès (Irlande, PPE/DC)
- **M. Joe Conway**, Congrès (Irlande, GILD)
- **M. Pierre Corneloup**, Congrès (France, PPE/DC)
- **Mme Pauline Dee**, Congrès (Royaume-Uni, GILD)
- **M. Mihkel Juhkami**, Congrès (Estonie, PPE/DC)
- **M. Ott Kasuri**, Congrès (Estonie, ILDG)
- **M. Hannu Kemppainen**, Congrès (Finlande, GILD)
- **M. Mehboob Khan**, Congrès (Royaume-Uni, SOC)
- **M. Jüri Landberg**, Congrès (Estonie, GILD)
- **M. David Lloyd-Williams**, Congrès (Royaume-Uni, GILD)
- **M. Giorgi Masalkini**, Congrès (Géorgie, GILD)
- **M. Nigel Mermagen**, Congrès (Royaume-Uni, GILD)
- **Mme Véronique Moreira**, Congrès (France, NR)
- **M. Michael Neureiter**, Congrès (Autriche)
- **M. Fabio Pellegrini**, Congrès (Italie, SOC)
- **Mme Dominique Ronga**, Congrès (France, SOC)
- **M. Joachim Smyla**, Congrès (Pologne, PPE/CDC)
- **M. Georg Spartanski**, Congrès (Bulgarie, PPE/DC)
- **M. Väino Hallikmägi**, CdR (Estonie, ALDE)
- **Mme Ursula Männle**, CdR (Allemagne, PPE)
- **Mr. Patrick Charles Mc Gowan**, CdR (Irlande, UEN-EA)

Secrétariat du Congrès

- **Mme Antonella Cagnolati**, Directrice
- **M. Fredrik Holm**, Chef de la Division coordination et management, Coordination de l'observation des élections
- **Mme Gönül Koçak**, Secrétariat

- **M. Kimmo Collander**, Conseiller principal, Ministère des Finances (Finlande) (**Expert**)

Contacts presse:

Lucrezia Titi, Unité Communication, Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe

Tél. +33 (0)3 88 41 32 81 ; Fax+33 (0)3 88 41 27 51 ; lucrezia.titi@coe.int ; www.coe.int/congress

Dennis Abbott, Communication, Direction de la presse et du Protocol, Comité des Régions de l'U.E.

Tél. +32(0)2 282 20 99 ; Fax +32(0)2 282 20 85 ; dennis.abbott@cor.europa.eu ; www.cor.europa.eu

Bureau du Conseil de l'Europe à Belgrade, Tél. +381 11 30 88 411; belgrade.office@coe.int ;

<http://www.coe.org.yu/>